

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE JOSSELIN
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de JOSSELIN, légalement convoqué le 1^{er} décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de JOSSELIN sous la présidence de Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire, Madame Fanny LARMET, Monsieur Cédric NAYL, Madame Annick CARDON, Monsieur Jack NOEL, Adjoint, Madame Nicole DE BERRANGER, Monsieur Jacques SELO, Monsieur Alain ROZE, Monsieur Didier COMMUN, Madame Christina JARNO, Madame Virginie RICHARD, Monsieur Elouan LE FLOHIC, Monsieur Didier GRELIER, Monsieur Cyrille BOEFFARD à partir de 19h03, Monsieur Loïc LE PIOUFFLE, Monsieur Jean MORIN

Étaient absents excusés et représentés : Madame Viviane LE GOFF par Madame Annick CARDON, Madame Lucia BERTHERAT par Cédric NAYL

Étaient absents excusés : Madame Salomé GUILLEMAUD, Monsieur Cyrille BOEFFARD jusqu'à 19h03

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15, 16 à partir de 19h03

Votants : 17, 18 à partir de 19h03

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Nicole DE BERRANGER

2023.12.07-13 : TARIFS 2024

(Rapporteur : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de tarifs pour 2024 :

	2023	2024
LOCATION DE MATÉRIELS		
Barrières : transport par l'intéressé, par barrière	1,40	1,50
Podium		
* associations de Josselin	gratuit	gratuit
forfait de... + indemnités kilométriques		
* particuliers et entreprises de Josselin	2,10 €/2m4	2,25 €/2m4
* particuliers, associations et entreprises extérieures	5,50 €/2m4	5,90 €/2m4
En cas de montage et/ou de démontage par les services techniques de la ville, il sera facturé le temps passé		
* caution	250,00	300,00
Mobilier		
* Tables et bancs associations de Josselin	gratuit	gratuit
* Tables et bancs Communes, associations extérieures particuliers, autres	5,00	5,40
* table non rapportée ou endommagée	111,00	120,00

* banc non rapporté ou endommagé	46,00	50,00
* Tréteau non rapporté ou endommagé	23,00	25,00
* Vitrine d'exposition	non prêtée	non prêtée
* Tapis de protection salle de sports	128,00	137,00
FACTURATION MATÉRIELS TECHNIQUES (hors particuliers)		
(La location de matériel s'accompagne d'une mise à disposition du personnel qui est seul habilité à l'utiliser (facturée en plus, cf tarif ci-dessus)		
* camion - camionnette par heure	51,50	55,00
* débroussailleuse	6,00	6,40
* taille haie	6,00	6,40
* tondeuse autoportée	18,00	19,30
* tondeuse tractée	8,00	8,60
* souffleur de feuilles	6,00	6,40
* camion grue DD-959-VL à l'heure	70,00	74,90
à la 1/2 journée	228,00	244,00
à la journée	456,00	488,00
* Minibus à la 1/2 journée	23,00	24,60
* Minibus à la journée	47,00	50,30
Jeux de boules (location de l'ensemble des 16 jeux mobiles)		
* Associations extérieures	74,00	79,00
(le transport et le montage étant à la charge des associations)		
* prix unitaire	6,00	6,40
Sonorisation portable		
* association de Josselin	gratuit	gratuit
* autres	67,00	72,00
* caution pour tous	511,00	547,00
Chalet tarif à l'unité par mois sur le territoire de Josselin		
Mise en place et ou retrait du chalet	150,00	160,00
	50,00	54,00
CONCESSIONS CIMETIÈRE		
Fosse/caveau		
* concession temporaire fosse/caveau de 15 ans (2 m ²)	116,00	124,00
* concession temporaire fosse/caveau de 30 ans (2 m ²)	204,00	218,00
* concession temporaire fosse/caveau de 50 ans (2 m ²)	377,00	403,00
Colombarium case verticale		
* concession colombarium case verticale 10 ans	425,00	455,00
* concession colombarium case verticale 15 ans	634,00	678,00
* concession colombarium case verticale 30 ans	1 267,00	1 356,00
* remplacement d'une porte en granit	145,00	155,00
Colombarium case horizontale		
* concession colombarium case horizontale 10 ans	364,00	389,00
* concession colombarium case horizontale 15 ans	544,00	582,00
* concession colombarium case horizontale 30 ans	1 086,00	1 162,00
Inscription lutrin		
* concession inscription lutrin 10 ans	131,00	140,00

* concession inscription lutrin 15 ans	196,00	210,00
* concession colombarium lutrin 30 ans	388,00	415,00
Tarifs caveau/monument d'occasion en sus de la concession		
* Caveau funéraire : la place (le tarif est multiplié en fonction du nbre de places dans le caveau)	70,00	75,00
* Monument funéraire	553,00	592,00
MÉDIATHÈQUE		
* Personne seule	10,00	10,00
* Abonnement annuel par famille	15,00	15,00
* Demandeurs d'emplois sur justificatif	gratuit	gratuit
* Edition d'1 nvelle carte d'abonné en de cas perte de la 1ère	1,50	1,50
* sac médiathèque le 1er par famille	gratuit	gratuit
* sac médiathèque le 2ème par famille	2,00	2,00
Entrée ateliers		
* tarif non josselinois	6,00	6,00
* Tarif A : plein tarif josselinois	5,00	5,00
ANIMATIONS		
ENTRÉES SPECTACLES		
* Tarif A : plein tarif	6,00	6,00
* Tarif A : tarif réduit : enfant de 6 à 15 ans compris	3,00	3,00
* Tarif B : plein tarif	10,00	10,00
* Tarif B : tarif réduit : enfant de 6 à 15 ans compris	5,00	5,00
APRES-MIDI SPORTIF		
Inscription pour jeunes non josselinois	5,00	5,00
PARTENARIAT / SPONSOR		
* Tarif A	200,00	200,00
* Tarif B	300,00	300,00
* Tarif C	500,00	500,00
PHOTOCOPIES		
Particuliers A4 noir et blanc	0,18	0,18
A3 noir et blanc	0,35	0,35
Associations A4 noir et blanc	0,10	0,10
A3 noir et blanc	0,15	0,15
disquette	1,83	1,83
cd-rom	2,75	2,75
CADASTRE	gratuit	gratuit
VENTE D'OUVRAGES		
* catalogue d'expo "Peintre Japonais en PCC de Bretagne"	12,00	12,00
* manga "Chekepa en Bretagne"	6,00	6,00
* livre documentaire sur Josselin	30,00	30,00
MISE À DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL		
* tarif horaire personnel technique	30,00	35,00

* collecte des encombrants par point de retrait	22,00	25,00
* tarif horaire mise à disposition agent au foyer Logement La Pommeraie	30,00	35,00
<u>LOCATION DE SALLES COMMUNALES ET TERRAINS COMMUNAUX</u>		
<u>Chapelle de la Congrégation</u>		
* la semaine toute l'année pour les Josselinais (limité 1 fois/an)	150,00	160,00
* la semaine toute l'année	300,00	320,00
* la journée toute l'année	80,00	85,00
* caution quelque soit la durée d'occupation	1000,00	1000,00
<u>Maison des Porches</u>		
* la semaine pour les Josselinais (limité à 1 fois/an)	125,00	100,00
* la semaine	250,00	220,00
* le mois	750,00	750,00
* chauffage par jour	30,00	30,00
<u>Salle St Martin</u>		
<i>Pour les associations</i>		
* 1/2 journée sans chauffage	24,00	26,00
* 1 journée sans chauffage	45,00	50,00
<i>Pour les particuliers</i>		
* 1/2 journée sans chauffage	36,00	39,00
* 1 journée sans chauffage	72,00	77,00
<u>Maisons des Associations</u>		
* Associations extérieures et cours privés (à l'année)	171,00	183,00
* A.D.E.C. (à l'année)	230,00	246,00
<u>Salle de réunion du Centre Culturel l'Ecusson</u>		
* exercice activité professionnelle l'heure	15,00	16,00
pour 1 H 30	20,00	22,00
<u>JARDINS FAMILIAUX</u>		
parcelle de 70 à 80 m ²	46,00	50,00
parcelle de 90 à 100 m ²	58,00	63,00
<u>DROIT DE PLACE/REDEVANCES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC</u>		
<u>Marché hebdomadaire</u>		
Du 01/06 au 30/09 par mètre linéaire	1,15	1,15
Avec un minimum de	6,40	6,40
Du 01/10 au 31/05 par mètre linéaire	0,55	0,55
Avec un minimum de	3,20	3,20
Abonnés par mètre linéaire	0,40	0,40
Et par nombre de samedi dans le trimestre		
Camions d'exposition par samedi	20,00	20,00
Redevance forfaitaire trimestrielle branchement électricité pour abonnés		35,00

Redevance forfaitaire hebdomadaire branchement électricité pour passagers		2,70
<u>Véhicule de restauration mobile</u>		
* Place Duchesse Anne, toute l'année, 1 fois/semaine (payable semestriellement d'avance)	19 €/m ² /an	19 €/m ² /an
* Place des Remparts en fonction décision commission d'attribution, toute l'année, 1 fois/semaine hors période marché hebdo. (payable semestriellement d'avance)	19 €/m ² /an	19 €/m ² /an
* Quai fluvial, du 1er mai au 1er octobre, 2 fois/sem (payable d'avance mensuellement)	50 €/mois	50 €/mois
<u>Terrasses</u>		
* sursol - le m ²	1,00	1,10
* dépôt de matériaux, matériel, chevalets, présentoirs... - le m ²	20,00	40,00
* débits de boissons - le m ² du 01/01 au 31/12	30,00	40,00
<u>Autres</u>		
Petit cirque	40,00	40,00
Grand cirque	83,00	83,00
Vente hors marché par demi journée fête	12,00	13,00
Vente hors marché par demi journée hors fête	12,00	13,00
Caravane forain par caravane	26,00	28,00
Manège par mètre carré	0,50	0,55
Stand par mètre carré	1,00	1,10
<u>INFRACTION POLICE</u>		
Matériaux de construction (infraction/jour)	100,00	100,00
Retrait déchet voie publique (forfait jusqu'à 1 m3)	200,00	200,00
Retrait déchet voie publique (forfait au-delà de 1 m3 et par m3)	400,00	400,00
<u>FLEURISSEMENT</u>		
* le pot diam. < 25 cms	2,00	2,00
* jardinière de 40 à 60 cm ou pot diam. > 25 cms	3,00	3,00
* jardinière de 70 à 100 cm	3,00	3,00
* jardinière de 110 cm et plus	5,00	5,00
lorsque le service technique effectue le rempotage, le prix est doublé		
<u>DIVERS</u>		
Vente piège à frelons asiatiques à l'unité	8,00	8,00
Utilisation borne camping-car	3,50 €/100L	3,50 €/100L
redevance mensuelle professionnel exploitant ponton fluides		
* le mois	53,00	100,00
* la journée si durée inférieure à 1 mois	3,00	10,00
Facturation d'1 transpondeur (fermeture électronique) bâtiments communaux en cas de perte	60,00	65,00

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le **12 DEC. 2023**

ID : 056-215600917-20231207-2023120713-DE

<u>Location Centre Culturel l'Ecusson</u>	JOSELINAIS		EXTÉRIEURS	
	1ère journée	2ème journée	1ère journée	2ème journée
Centre Culturel en totalité	385,00	192,50	509,00	254,50
avec chauffage	577,50	385,00	701,50	447,00
Salle de spectacle	177,00	88,50	246,00	123,00
avec chauffage	265,50	177,00	334,50	211,50
Mise en place du grain	118,00		110,00	
salle de conférence	81,00	40,50	107,00	53,50
avec chauffage	121,50	81,00	147,50	94,00
salle de réunion	22,00	11,00	48,00	24,00
avec chauffage	33,00	22,00	59,00	35,00
hall d'accueil (1)	43,00	21,50	54,00	27,00
avec chauffage	64,50	43,00	75,50	48,50
cuisine	161,00	161,00	204,00	204,00
Frigos uniquement cuisine (2)	43,00	43,00	46,00	46,00
Lave-vaisselle cuisine (3)	43,00	43,00	43,00	43,00
podium	2,15 €/2M ²		3,20 €/2M ²	
Vaisselle				
* Couvert complet	0,21	0,21	0,21	0,21
* coupes de champagne	0,11	0,11	0,11	0,11

En cas de **cérémonie funéraire civile ou d'hommage civil**, il sera fait application des tarifs ci-dessus.
Délibération du CM du 09/02/2017

(1) Le tarif hall n'est appliqué que dans le cas où celui-ci est réservé seul
(2) sans utilisation espace plonge et matériel cuisine
(3) sans utilisation matériel de cuisine et frigos

CAUTION :

* Ménage : A la réservation, selon les salles demandées, joindre une caution de

> 200 € : totalité du centre culturel y compris la cuisine

> 100 € :salle de spectacle

> 100 € : salle de conférence

> 200 € : 1 salle et la cuisine

* et en cas de dégradation ou de détérioration des équipements une caution de 160 € par salle (sauf salle de réunion)

et plafonnée à 610 € en cas d'une réservation totale du centre culturel

Une attestation d'assurances garantie responsabilité civile et risques locatifs (locaux et biens mis à disposition) doit être fournie.

Les cautions seront restituées dans un délai de 7 jours après la manifestation, sauf détérioration, bris ou nettoyage insuffisant.

Si la salle de réunion n'est pas rendue propre, il sera facturé un montant de 50 € (pas de caution demandée)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 16

- VOTANTS : 18

- Abstentions : 0

- Suffrages exprimés : 18

- Majorité absolue : 10

- POUR : 18

- CONTRE : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, après avis favorable de la commission « Finances et Ressources Humaines », réunie le 4 décembre 2023,

- Adopte les tarifs municipaux 2024 ;

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Maire

Nicolas JAGOUDET

